



## Canne à sucre – Avril 2017

**Directeur de publication :** Jean-Bernard Gonthier, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion  
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

**Animateur filière :** Joseph Antoir.

**Comité de rédaction :** Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

**Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance :** Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

### A retenir

**Météorologie :** en avril, la pluviométrie est supérieure aux moyennes décennales dans l'Ouest et l'Est, plus basse dans le Nord et dans le Sud.

**Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) :** attention, le seuil de nuisibilité est élevé sur certaines parcelles du réseau.

**Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) :** le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier.

**Adventices :** la pression des adventices a baissé sur les parcelles du réseau qui ont eu des interventions. Attention à intervenir dès le dépassement du seuil de 30 % d'enherbement au sol.

### Météorologie

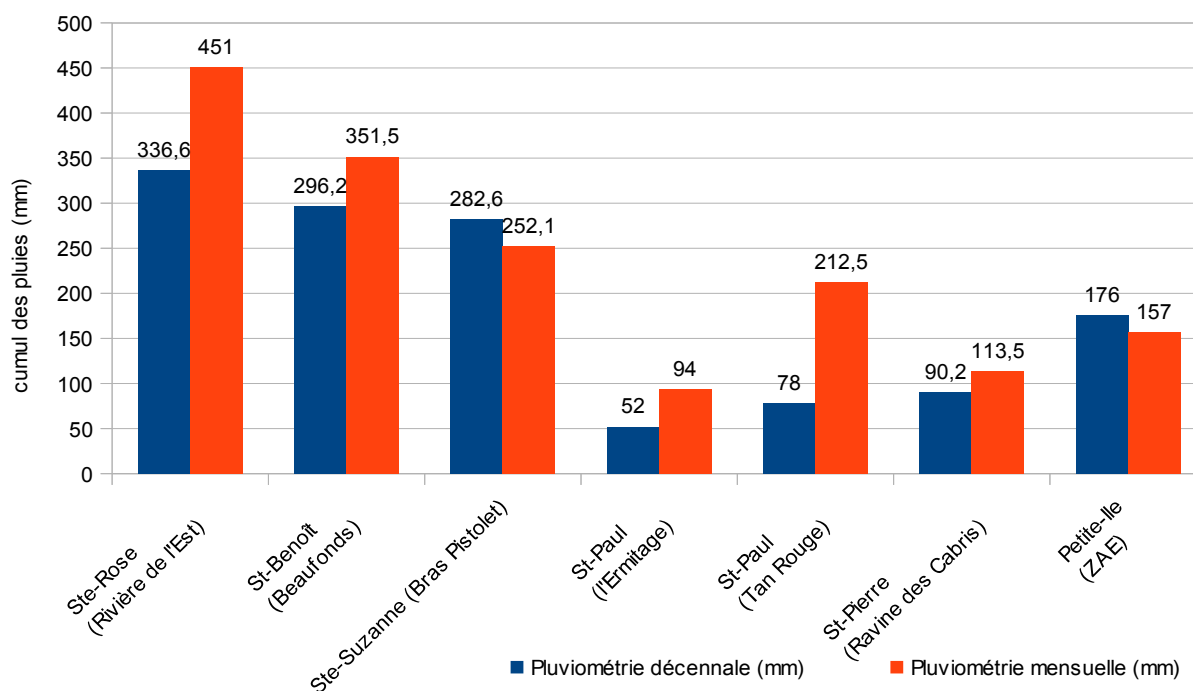
Relevés d'avril 2017 comparés aux moyennes décennales du mois d'avril.

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	24,1	24,9	20,9	24,4	19,8	22,9	24,9
Températures moyennes mensuelles (°C)	24,3	25	21,5	24,7	20,3	23,2	25,1
Pluviométrie décennale (mm)	336,6	296,2	282,6	52	78	90,2	176
Pluviométrie mensuelle (mm)	451	351,5	252,1	94	212,5	113,5	157

Les températures du mois d'avril 2017 ont été plus élevées que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations. Avec un maximum de hausse de 0,6 °C en moyenne sur les stations du Nord.

Les pluviométries ont été très supérieures aux moyennes décennales dans l'Ouest.

## Comparaison des pluviométries décennales au cumul mensuel d'avril 2017



## Phénologie

Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois d'avril 2017.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Fin octobre 2016	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2016	Croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2016	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2016	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2016	Croissance
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Fin août 2016	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2016	Croissance
P8	Les Avirons	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2016	Croissance
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2015	Croissance

## Etat phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

## Etat phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois d'avril 2017.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose ( <i>Sesamia calamistis</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de « cœurs morts »	20 %	<b>Risque nul</b> : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Borer ponctué ( <i>Chilo sacchariphagus</i> )	P2, P4, P5, P7, P9 : 0 % de tiges attaquées P1 : 30 % de tiges attaquées <b>P3 : 50 % de tiges attaquées</b> <b>P6, P8 : 60 % de tiges attaquées</b>	> 50 %	<b>Risque élevé</b> : le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice ( <i>Leucania pseudoloreyi</i> )	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	<b>Risque nul</b> : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début et fin de croissance.
Cochenilles ( <i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i> )	P6, P8 : 0 % des tiges attaquées P1, P4, P9 : 10 % des tiges attaquées P2, P3 : 15 % des tiges attaquées P5 : 20 % des tiges attaquées P7 : 30 % des tiges attaquées	> 50 %	<b>Risque moyen</b> : le stade phénologique croissance est propice à la présence de cochenilles.
Rat ( <i>Rattus</i> sp.)	Absence de dégâts	Difficile à déterminer	<b>Risque faible</b> : les cannes peuvent commencer à être attaquées, notamment des variétés de cannes riches en sucre telles que la R579 de début de campagne.
Thrips ( <i>Fulmekiola serrata</i> )	P1, P2, P9 : 0 % de feuilles attaquées P4, P5, P7, P8 : 20 % de feuilles attaquées P3, P6 : 30 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	<b>Risque moyen</b> : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées.

- Le borer rose n'est plus présent sur les parcelles du réseau.
- Le borer ponctué est toujours présent sur la P1, P3, P6 et P8. On note une augmentation d'intensité de ces parcelles. La P3, P6 et P8 dépassent le seuil de nuisibilité. Pas d'attaques sur les autres parcelles du réseau. Prioriser la récolte sur les parcelles les plus atteintes.
- Les noctuelles ne sont plus un danger sur les parcelles de début et fin de campagne.
- Les cochenilles sont toujours présentes sur l'ensemble des parcelles sauf pour la P6 et P8. Les parcelles épaillées P2, P3, P4, P5, ainsi que sur la P6, avec la variété R579 qui épaille naturellement, présentent un taux de cochenille faible ou nul. C'est l'espèce *Saccharicoccus sacchari* qui est essentiellement présente sur les parcelles du réseau. Elles sont non visibles à l'oeil nu et nécessitent de retirer les pailles sur les tiges pour pouvoir les observer. Elles développent **une relation mutualiste avec les fourmis, appelée la trophobie** : les cochenilles fournissant le miellat (un liquide visqueux riche en sucres et acides aminés) aux fourmis qui, en retour, les défendent farouchement contre les prédateurs et les parasitoïdes et peuvent aussi leur créer des abris. Elles assurent même leur dissémination vers des endroits plus adaptés ou sur des plants sains pour étendre les colonies et augmenter leur ressource en miellat (cf planche photos page ci-après).

Toutefois la fourmi est un excellent prédateur naturel des oeufs du borer ou de ceux des chenilles défoliatrices et de tout un panel d'insectes dans les champs de cannes. Elle limite ainsi le développement des insectes ravageurs et offrent une lutte biologique efficace au même titre que les araignées. Détruire les fourmis pourrait alors induire une augmentation d'un ravageur potentiel naturellement contrôlé. **De plus, laisser se développer les araignées qui sont des véritables alliées des agriculteurs, vous aidera à lutter contre la majorité des ravageurs.**

- Les populations de thrips ne sont plus présentes sur la P2.



Araignée qui participe à la lutte biologique (J. Antoir, CA)





Association des cochenilles *saccharicoccus sacchari* et de la fourmi en trophobiose (J. Antoir, CA)

## Enherbement des parcelles de canne au mois d'avril 2017

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Enherbement	15%	0%	0%	0%	0%	10%	10%	30%	0%
Mois après coupe	6	9	9	9	9	8	9	7	4
Dernière intervention	Février	Mars	Mars	Décembre	Mars	Mars	Février	Janvier	Mars
Type d'intervention	Manuel	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Epaillage	Chimique	Mécanique	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Moyen	Nul	Nul	Nul	Nul	Faible	Faible	Élevé	Nul

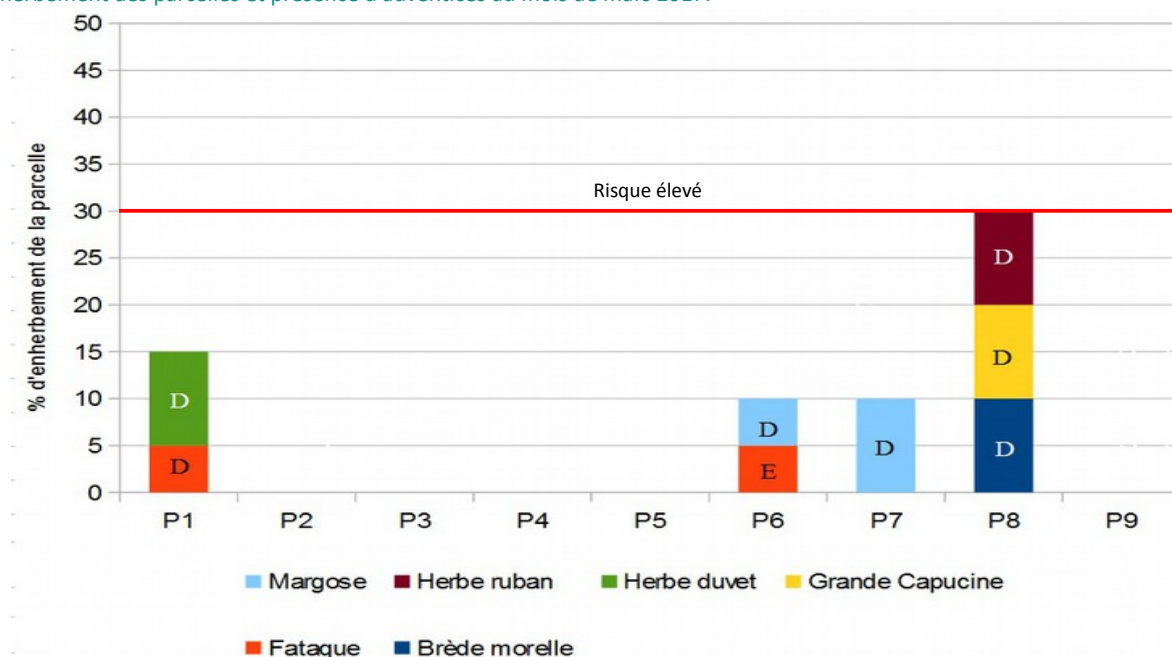
**Risque nul** : parcelle propre/recouvrement total des cannes

**Risque moyen** : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

**Risque faible** : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

**Risque élevé** : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

## Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de mars 2017.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques croissants sont répertoriés de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois d'avril, les pressions d'enherbement continuent à être basses sur les parcelles du réseau. Elles n'ont pas progressé car les précipitations du mois dernier ont été plus faibles que les décennales et/ou grâce aux interventions. La parcelle P8 reste sur une pression d'enherbement à risque élevé (30 %). Les parcelles P1, P6 et P7, toujours enherbées, ont vu leur niveau de pression baisser par rapport au mois dernier, mais restent en-dessous du seuil d'enherbement. Les interventions telles que l'épaillage ont maintenu ou réduit le taux d'enherbement à néant comme sur la P2, P3, P4, P5 et P9.

**Prévention : les pluies du mois d'avril conséquentes pourront faire croître les adventices dans les mois prochains, si les cannes n'ont pas encore fermé totalement, ou si aucune intervention n'a été entreprise par l'agriculteur.**

**Ne pas laisser les adventices arriver au stade D (floraison) ou E (grenaison) sur les parcelles. Agir le plus tôt possible pour éliminer le stock éventuel de graines !**



**Remarque importante:** il n'est pas nécessaire d'intervenir chimiquement quand le taux d'enherbement est inférieur à 30 % de couverture du sol. De plus, il est onéreux et inutile de vouloir maintenir les cultures exemptes de « mauvaises herbes ». Cibler prioritairement les interventions sur les parcelles où la prolifération des mauvaises herbes risque d'entraîner des étouffements de souche ou une gêne à la récolte. Bien identifier les espèces présentes et problématiques pour adapter le moyen de lutte.



## Focus : méthode alternative aux adventices, l'épailage de la canne à sucre



Cannes épailée (J. Antoir, CA)

L'épailage participe aux fondements principaux de l'agro-écologie chez ceux qui la pratiquent. Il consiste à arracher à la main les feuilles sèches adhérentes à la partie basse des cannes à sucre, et de les laisser en couverture de sol sous forme de **mulch**. Ses objectifs sont multiples et très appréciables pour la culture. Ils permettent, entre autre, de lutter contre l'érosion, de maintenir la biodiversité du sol et de sa fertilité, de conserver l'humidité du sol et bien sûr, de limiter le développement des mauvaises herbes.

**Les adventices présentes sont étouffées sous le couvert de paille** d'environ 5 à 10 cm, qui bloque la croissance des jeunes pousses et arrête leur prolifération en empêchant les levées des graines en latence dans le sol. De plus, les adventices à problème sont éliminées à la main

lors du passage de l'épailleur.

**L'épailage permettra de mettre à nu les ravageurs de la canne** qui s'insèrent habituellement entre la feuille et la tige. Ils seront alors visibles par tout les prédateurs présents naturellement dans l'environnement qui pourront les dévorer et réguler plus facilement les populations. De plus, **l'épailage éloignera les rats**, car ceux-ci n'aiment pas les milieux à découvert.



Epailage mettant à nu les ravageurs et en créant un mulch au sol favorable au développement des auxiliaires (J. Antoir, CA)

L'épailage a en outre des avantages supplémentaires pour la culture, en favorisant un meilleur développement pour le poids et une meilleure maturation pour la richesse. Grâce à l'épailage, le travail de la coupe manuelle est facilité. D'un autre côté, l'épailage est contraignant, car il demande du temps et une main-d'œuvre importante. Il peut laisser passer certaines adventices particulièrement virulentes, au travers de son couvert.

**Une Mesure Agro Environnementale et Climatique (MAEC épailage) existe pour valoriser ce travail. L'engagement sur une période de 5 ans offre une aide financière à hauteur de 675 €/ha. Contactez votre conseiller canne à sucre de la Chambre d'agriculture la plus proche.**



Dégradation de la paille sous les cannes (J. Antoir, CA)

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph Antoir, Chambre d'agriculture de La Réunion  
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : [joseph.antoir@reunion.chambagri.fr](mailto:joseph.antoir@reunion.chambagri.fr)

Bulletin consultable sur [www.bsv-reunion.fr](http://www.bsv-reunion.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.